

**Liste des méthodes officielles référencées pour la détermination des teneurs en éléments traces métalliques  
dans les denrées alimentaires d'origine animale**

<i>Référence</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Annule et remplace</i>
Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 02	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans les produits carnés et les produits de la pêche : Minéralisation par voie sèche et mesure par spectrométrie d'absorption atomique	–
Méthode ANSES/LSAiments/LSA-INS-0082	Détermination de la teneur en mercure dans les denrées alimentaires d'origine animale : Minéralisation par voie humide et mesure par spectrométrie d'absorption atomique, méthode des vapeurs froides	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 01
Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 03	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans le lait et les produits laitiers : Minéralisation par voie sèche et mesure par spectrométrie d'absorption atomique électrothermique	–
Méthode ANSES/LSAiments/LSA-INS-0084	Détermination de la teneur en arsenic, cadmium, plomb et mercure dans les denrées alimentaires d'origine animale : Dosage par spectrométrie de masse couplée à un plasma induit (ICP-MS) après digestion (acide) par voie humide	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 08
Méthode ANSES/LSAiments/LSA-INS-0087	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans les produits carnés, les produits de la pêche et le miel : Minéralisation par digestion DigiPREP et mesure par spectrométrie d'absorption atomique électrothermique	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 12
PROCEDURE LSA-PS-0047	Préparation des échantillons pour le contrôle officiel des métaux lourds dans les denrées alimentaires d'origine animale	Procédure A CIME VII.03

Source :

Direction générale de l'alimentation

Service de l'alimentation

Sous-direction de la politique de l'alimentation

Bureau de l'évaluation scientifique, de la recherche et des laboratoires

02/07/2018